

PROGRAMME

Horaires (susceptibles de modifications selon la météo)

- 08 h 00 : Remise des dossards et contrôle vétérinaire
- 09 h 00 : Départ du Trail de la tour du Faucon
- 09 h 15 : Départ de la course nature
- 09 h 30 : **Départ groupé du Canitrail**
- à partir de 11 h 30 : Remise des prix

TARIFS et DISTANCE

Epreuve	Distance	Licencié FSLC	Non Licencié	Année Naissance
Canitrail Adultes	10 km	10 €	12 €	Avant 1997
Canitrail Juniors	10 km	8 €	10 €	1997-2000

Cocher la case correspondante

Le CANITRAIL

Le CANITRAIL consiste à courir, relié à son chien, sur un parcours nature d'une distance de 10 à 20 km.

Equipé d'un harnais, élément indispensable pour éviter l'étranglement, le chien est relié à son maître par une longe élastique pour éviter les à-coups.
Le maître est muni d'une ceinture ou harnais pour avoir les mains libres.

Tous les chiens, sans distinction de race et de pedigree, peuvent participer dès 12 mois (avec des dispositions particulières pour les chiens de catégorie 2).

C'est un sport qui allie dans une grande complicité les qualités physiques du maître à celles de son chien.

Naturellement, comme dans tous les trails, il n'est pas interdit de marcher !!

REMARQUES

- Il est recommandé aux participants de s'inscrire à l'avance.
- Le tarif Non Licencié sera appliqué à toutes les inscriptions effectuées le jour de la course
- Prévoir d'emmener de l'eau en cas de chaleur.

Les informations sur le canicross et cette manifestation sont sur le site :

<http://canicross83.fr>

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CANITRAIL de Puget Ville le 15 mars 2015

LE CHIEN :

NOM : RACE (1) :
SEXE: MaleFemelle..... NÉ LE :
N° TATOUAGE ou PUCE (*) :
VACCINS (*) :

(*) Présentation du carnet de santé obligatoire

(1) Pour inscrire sur cette course un chien de la catégorie deux, vous devez fournir une copie de son pedigree officiel, avec le bulletin d'engagement.

LE CONCURRENT :

NOM :PRENOM :
Date de naissance :/...../.....SEXE :
ADRESSE:.....
.....
CODE POSTAL : VILLE :
COURRIEL :@.....
TÉL :

Numéro LICENCE F.S.L.C. :.....CLUB :

Pour les non licenciés FSLC, Joindre photocopie de la licence sportive ou du certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition.

Les concurrents **non licenciés à la FSLC** sont informés qu'en signant le bulletin d'engagement, ils souscrivent un Titre de Participation Journée (inclus dans le montant d'inscription) leur offrant les mêmes conditions d'assurance que les licenciés de la Fédération des Sports et Loisirs canins pour l'épreuve à laquelle ils sont inscrits

Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

Autorisation parentale : Je soussignéautorise mon enfant (ci-dessus) à participer à l'épreuve de sa catégorie.

DATE :

SIGNATURE : (Des parents pour les mineurs)

Inscription et règlements : chèque à libeller à l'ordre de : **Canicross 83**

A envoyer à : **Pierre Flavenot
Les Farougères
83170 Tourves**

Renseignements : Téléphone : **04 94 78 77 07**
ou **06 30 53 99 97**

Courriel : Canicross83@orange.fr

N° DOSSARD

CATEGORIE

L'association Canicross83 vous invite à Puget Ville, à participer, avec votre chien, le dimanche 15 mars 2015 à un Canitrail.

Cette manifestation est jumelée avec le Trail organisé par le CA Puget. Nous remercions les dirigeants de ce club qui nous ont permis de proposer cette épreuve.

PARCOURS :



- Départ au stade
- Deux points d'eau pour hydrater les chiens dont un avec passage aller et retour
- Ravitaillement coureur à mi-parcours
- Parcours nature avec environ 490m de dénivelé positif.
- A 1km du départ et de l'arrivée, passage à côté de la tour du Faucon, une tour sarrasine du 12^{ème} siècle.

REGLEMENTATION :

Le règlement appliqué est celui de la Fédération des Sports et Loisirs Canins www.fslc-canicross.net

Sans notre compagnon à quatre pattes, nous ne pouvons nous adonner à nos activités. Tout doit donc être mis en oeuvre pour le respecter.

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER :

- le chien doit toujours être attaché (pas de collier étrangleur)
- le chien doit toujours courir devant le conducteur
- il est interdit de tirer ou de brutaliser le chien
- Avertir les concurrents que l'on souhaite dépasser en annonçant « Piste » « gauche ou droite »
- Il est interdit de détacher son chien pendant la course
- Il est interdit d'empêcher son chien de se mouiller et se désaltérer
- Il est conseillé d'emporter de l'eau s'il fait chaud.
- Ne pas oublier de ramasser les oublis de nos toutous !
(à la demande, des sacs sont disponibles à l'accueil)
- Il s'agit d'une course verte, ne jetez pas vos emballages

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés et non licenciés (licence journée) bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence de la F.S.L.C.. Les concurrents doivent être assurés personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde, pendant toute la durée de la manifestation (responsabilité civile).



4ème CANITRAIL de Puget Ville

dimanche 15 mars 2015

